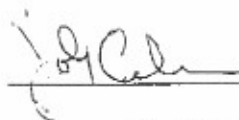


Ressources
naturelles,
Faune et Parcs

Québec 

*ÉTAT CERTIFIÉ D'INSCRIPTION
DE DROIT
AU REGISTRE FONCIER DU QUÉBEC*

Je certifie que la réquisition présentée le 2005-06-16 à 11:29 a été inscrite au Livre foncier de la circonscription foncière de Montréal sous le numéro 12 421 162.



Officier adjoint de la publicité foncière

Identification de la réquisition

Mode de présentation :	Avis	
Forme :	Sous seing privé	
Nature générale :	Avis de contamination	
Nom des parties :	Propriétaire	Imperial Oil Limited
	Requérant	PÉTROLIÈRE IMPÉRIALE - IMPERIAL OIL

2005-06-16

11:29

12421162

AVIS DE CONTAMINATION

(Article 31.58 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, L.R.Q. c. Q-2)

**CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE
DE MONTRÉAL**

Montréal, ce dixième (10^{ième}) jour de juin de l'an deux mille cinq (2005).

COMPARAÎT :

PÉTROLIÈRE IMPÉRIALE – IMPERIAL OIL, une société constituée en vertu des lois de la province de l'Ontario, ayant une place d'affaires au 7100, rue Jean-Talon Est, à Anjou, Province de Québec, H1M 3R8 dont les seuls associés sont **Compagnie Pétrolière Impériale Ltée/Imperial Oil Limited** et **Pétrolière McColl-Frontenac Inc./McColl-Frontenac Petroleum Inc.** toutes deux des sociétés par actions, constituées en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions, ayant leur siège social respectif au 111, avenue St-Clair Ouest en la cité de Toronto, province d'Ontario, M5W 1K3, la société **PÉTROLIÈRE IMPÉRIALE – IMPERIAL OIL** ici représentée par **Compagnie Pétrolière Impériale Ltée/Imperial Oil Limited**, associé-gérant, **Compagnie Pétrolière Impériale Ltée/Imperial Oil Limited**, elle-même ici agissant et représentée par Henry J. ORBAN, dûment autorisé en vertu d'une résolution du conseil d'administration adoptée le vingt (20) novembre 2003 et d'une procuration sous seing privé en date du trente et un (31) mars 2004.

(ci-après le « Comparant »)

LEQUEL DONNE LE PRÉSENT AVIS et demande à l'officier du bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal d'inscrire sur le registre le présent avis de contamination concernant le terrain désigné ci-après, soit l'exposé de la nature des contaminants présents dans le terrain au-delà des valeurs limites réglementaires, tel qu'il apparaît dans le résumé de l'étude de caractérisation présentée ci-dessous et attestée par un expert visé par l'article 31.65 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, L.R.Q. c. Q-2.

- 2 -

1. DÉSIGNATION DU TERRAIN

Un emplacement connu et désigné comme étant le lot DEUX MILLIONS QUATRE CENT QUATRE-VINGT-DIX-SEPT MILLE DEUX CENT VINGT-HUIT (2 497 228) cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal.

Avec un immeuble ci-dessus érigé portant l'adresse civique 810, rue Fleury Est, Montréal, Québec.

(ci-après l'"Immeuble")

2. IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE ET PERSONNE VISÉE PAR L'AVIS

Imperial Oil Limited est propriétaire de l'Immeuble en vertu des actes de vente publiés au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal sous les numéros 2089548, 2089547, 1266950 et son adresse est 111 St-Clair ouest, Toronto, Ontario, M5W 1K3.

3. DÉSIGNATION DE LA MUNICIPALITÉ ET DE L'UTILISATION AUTORISÉE

Le terrain est situé dans la municipalité de Montréal et l'usage autorisé sur ce terrain en vertu de la réglementation de zonage de cette municipalité est de nature mixte résidentielle-commerciale.

4. RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE DE CARACTÉRISATION

Le résumé ci-joint de l'étude de caractérisation *Évaluation environnementale de site Phases I et II et surveillance environnementale du démantèlement. - Station-service située au 810, rue Fleury Est, Montréal, Québec* contresignée par le Comparant, fait partie intégrante du présent avis et contient :

- 4.1 un énoncé de la nature des contaminants présents dans le terrain et dont la concentration excède les valeurs limites réglementaires;
- 4.2 un bref historique des activités qui ont eu lieu sur l'Immeuble;
- 4.3 la superficie du terrain occupée par les sols contaminés ainsi que la localisation et les volumes de ces sols en surface et en profondeur;
- 4.4 un énoncé de la nature et de l'importance des contaminants présents dans l'eau souterraine, s'il en est;

- 3 -

- 4.5 une indication de la présence d'une installation de captage d'eau destinée à la consommation humaine à moins d'un kilomètre ainsi que la proximité d'un cours ou un plan d'eau de surface, le cas échéant.

Ce résumé est attesté par Claude Marcotte (#122) le 25 mai 2005, dont copie conforme du formulaire d'attestation est annexée.

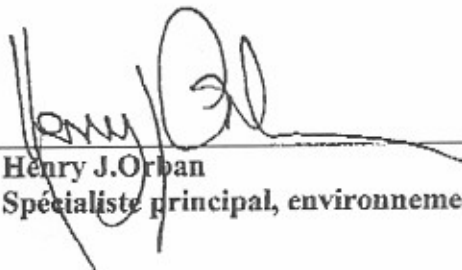
5. MODALITÉ PARTICULIÈRE À L'AVIS DE CONTAMINATION

Le présent avis demeure en vigueur tant et aussi longtemps qu'un avis de décontamination n'a pas été inscrit sur le registre contre l'Immeuble ou partie de celui-ci.

EN FOI DE QUOI, le comparant a signé à Montréal ce dixième (10^{ième}) jour de juin deux mille cinq (2005).

Signature du Comparant :

Par :


Henry J. Orban
Spécialiste principal, environnement

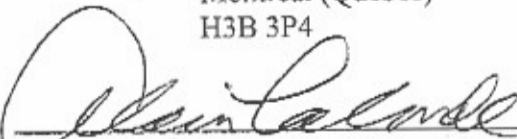
ATTESTATION

Je, soussigné, Alain Lalonde, avocat, atteste que :

1. J'ai vérifié l'identité, la qualité et la capacité du Comparant;
2. Le document traduit la volonté exprimée par le Comparant;
3. Le document est valide quant à sa forme;

Attesté à Montréal, province de Québec, ce DIXIÈME (10^e)
jour de juin de l'an deux mille cinq (2005).

Nom : Alain Lalonde
Qualité : Avocat
Adresse : 1, Place Ville-Marie
37^{ième} étage
Montréal (Québec)
H3B 3P4


Alain Lalonde, avocat

RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE DE CARACTÉRISATION

Évaluation environnementale de site Phases I et II et surveillance environnementale du démantèlement.

Station service située au 810, rue Fleury Est, Montréal, Québec

Auteur : Marie-Hélène Turgeon, Dessau-Soprin Inc.

Date : mai 2005

Le site possède une superficie de 1 400 m² et occupe le lot 2 497 228 du Cadastre du Québec. Le site s'insère dans un secteur à vocation mixte résidentielle-commerciale.

Le site a été la propriété successive de particuliers, puis de Pétrolière Impériale à partir de 1957. Des activités de vente d'essence et d'entretien mécanique y ont pris place depuis 1958. Deux générations d'équipements pétroliers ont occupé le site dans la partie centrale, puis au nord-ouest du site. La plus récente, datant de 1987 et retrouvée sur le site au moment des travaux, se résume à trois réservoirs souterrains d'essence en fibre de verre à paroi simple reliés à quatre pompes distributrices. Un réservoir souterrain d'huile à chauffage et un réservoir souterrain d'huile usée s'y trouvent également.

Le programme analytique a consisté en l'analyse des BTEX, HAP, métaux et HPC₁₀-C₅₀ dans les sols et l'eau souterraine. Des concentrations en HAP et HPC₁₀-C₅₀ ont dépassé les normes applicables pour les sols, soit celles de l'Annexe I du *Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains* (RPRT). Un volume approximatif de 265 m³ de sols non conformes serait présent sur la propriété, dont 35 m³ ne respecteraient pas les normes de l'Annexe II du RPRT. L'eau souterraine respecte le critère d'usage «*résurgence dans une eau de surface ou infiltration dans les égouts*» de la *Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés*.

L'eau souterraine a été retrouvée à des profondeurs comprises entre 3,74 et 4,23 m sous la surface du terrain et se situerait essentiellement dans l'unité de roc.

Aucune installation de captage d'eau destinée à la consommation humaine n'est présente dans un rayon de 1 km et le cours d'eau le plus proche du site (Rivière des Prairies) est situé à environ 1000 m à l'ouest du site.

Aucune phase libre n'a été observée dans les puits aménagés sur le site. Étant donné le contexte hydrogéologique et la qualité de l'eau souterraine définis dans le cadre de cette étude, il appert que la qualité de l'eau souterraine du site n'a aucun impact réel ou appréhendé, tel que défini par la *Politique* du MDDEP, sur le récepteur potentiel que représente le réseau d'égout municipal.

Claude Marcotte
Nom de l'expert

122
Numéro d'identification de l'expert

Claude Marcotte
Signature de l'expert

21 mai 2005
Date

HENRY J. ORON
Comparant dûment autorisé
du propriétaire

[Signature]
Signature du comparant

6 JUIN 2005
Date